

Trucs et astuces

Toujours garder les produits dans un endroit sec et aéré.

Toujours garder les produits dans leur contenant d'origine.

Ne pas faire de mélange de produits. Des vapeurs nocives pourraient s'en échapper ou il pourrait y avoir risques d'explosions.

Garder les produits hors de la portée des enfants et des animaux.

Manipuler avec soins les produits car des blessures pourraient survenir.



LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont des produits que l'on utilise dans la vie de tous les jours et qui peuvent avoir un potentiel dangereux, pour la santé et l'environnement, s'ils sont mal entreposés ou manipulés.

Les résidus domestiques dangereux sont divisés en cinq (5) grandes catégories soient :

- Les peintures usagées
- Les huiles usées
- Les organiques
- Les inorganiques
- Les tubes fluorescents

**ILS SONT SOUVENT IDENTIFIÉS
PAR UN DES SYMBOLES SUIVANTS :**



Inflammable



Poison



Explosif



Corrosif

Matières acceptées pour les résidus domestiques dangereux (RDD)

Peintures usagées, huiles usées, piles, batteries et aérosols



Informations
819 623.7382
info@ridl.ca
f Régie de la Lièvre

www.ridl.ca



Matières acceptées pour les résidus domestiques dangereux (RDD)

Peintures usagées, huiles usées, piles, batteries et aérosols

LE DÉPÔT PERMANENT

Depuis 2005, un contribuable, des douze municipalités membres de la Régie, peut disposer de ses résidus domestiques dangereux, à l'année, au dépôt permanent et ce, sur les heures d'ouverture.

Ce service est GRATUIT



LES COLLECTES MUNICIPALES

Il y a des collectes municipales de résidus domestiques dangereux dans chacune de nos municipalités membres. Elles ont, généralement, lieu en saison estivale soit de mai à septembre.

Communiquez avec votre municipalité pour l'horaire complet des collectes

LISTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ACCEPTÉS AU DÉPÔT PERMANENT

- Peintures usagées
- Huiles usées (incluant les filtres)
- Piles et batteries usagées
- Propane
- Insecticides et pesticides
- Colles et solvants
- Produits nettoyants
- Produits de beauté (maquillage)
- Autres produits dangereux
- Tubes fluorescents et ampoules diverses

CONTENANT:
MAXIMUM 20 LITRES
(5 GALLONS)



ATTENTION



Les bonbonnes en aérosol et les bonbonnes de propane sont dangereuses, même vides.

Disposez-en avec les RDD

